

GAEC des Marzelles

Pierre-Luc, Maxime et Léa



Projet expérimental sur la valorisation des bovins bio



Caractéristiques générales de la ferme

Historique :

- 2010 : passage en bio
- Avant 2010 : Installation de Pierre-Luc
- 2015 : Installation de Maxime
- 2022 : Installation de Léa

Main d'œuvre : 3 associés + 2 salariés + 1 apprenti (la ferme peut tourner à 4,5 ETP), installation prévue en avril 2026 (au départ de Pierre-Luc)

SAU : 210 ha

Productions : Vaches laitières : 600 000L de lait livré à Lactalis, vaches allaitantes (depuis 1984), volaille de chair (depuis 2017).

Représentation du produit de la viande bovine dans le chiffre d'affaires : 10% sur le CA

UGB : UGB totaux : 264 dont 89,7 VL et 69 UGB mâles

Race : Bovin lait : prime Holstein pure. Bovin viande : majoritairement Angus, anciennement Charolais (croisement par absorption depuis 2016)

Commercialisation des veaux laitiers : Principalement filière longue : Terrena ; Unébio



Objectifs de la ferme au niveau de l'élevage de veaux laitiers

"A la suite de la reprise de la ferme de la Bruffière, on a gardé les bœufs qui étaient élevés là bas pour valoriser les 30 ha de coteaux qui étaient repris avec la ferme. Et petit à petit on s'est mis à élever tout le monde sur la ferme dans l'objectif d'optimiser les surfaces disponibles."



Évolution de la conduite d'élevage bovin

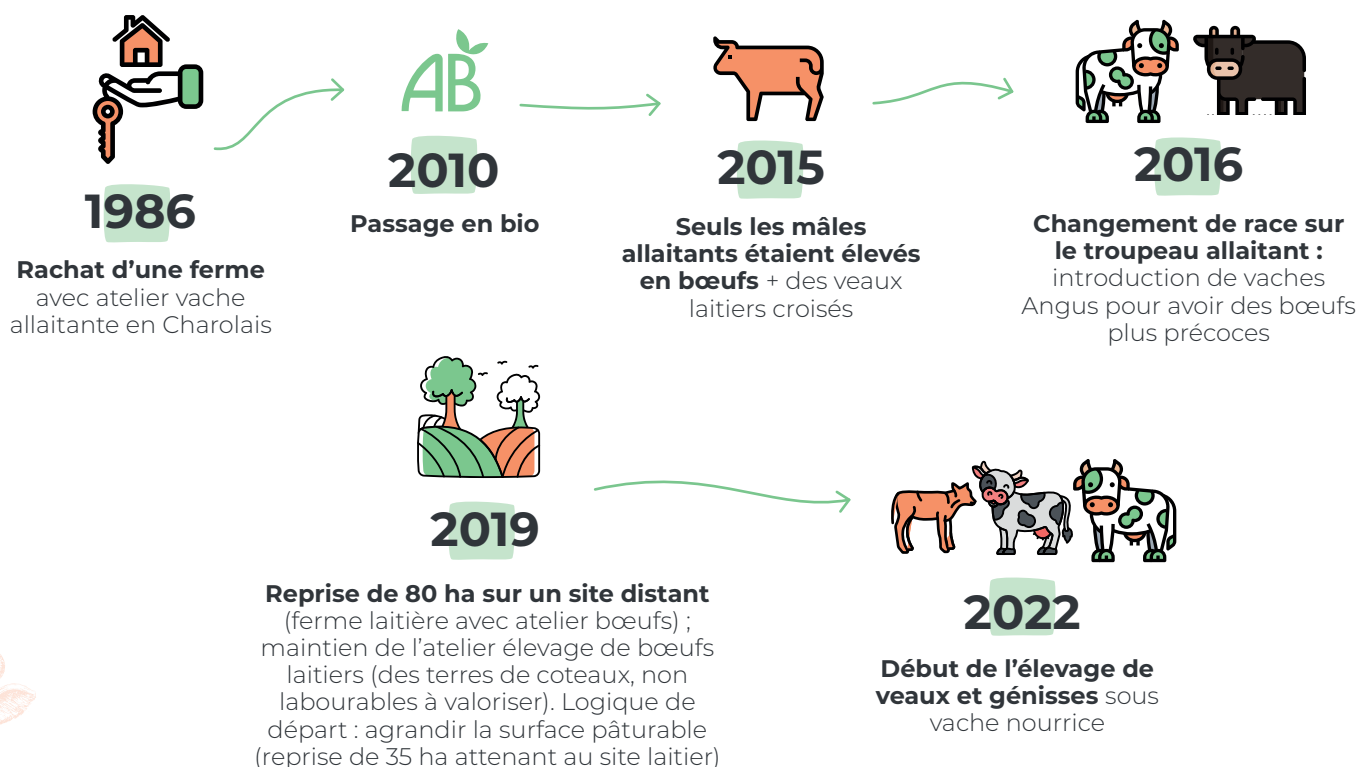




Illustration du parcours des animaux sur la ferme

De la naissance à l'abattage

Vêlages toute l'année, élevage des veaux sous nourrice au printemps (février – mai). Les mâles et les femelles sont mélangées jusqu'à 2 ans.

• Veaux élevés au seau

Plan Lacté :

- 2,5 L matin et soir jusqu'à 6 semaines
- 5 L en un repas jusqu'au sevrage à 3,5 mois
- 1 kg de granulés jusqu'à 2 kg au sevrage

• Veaux élevés sous nourrice

- Au seau à partir de 24-48h
- Adoption jusqu'à 2 semaines maximum (différence d'âge pour l'allotement)
- Les nourrices sont sélectionnées sur des critères de fécondité ou de santé des pattes (critères de réforme)
- Objectif : 2 à 3 veaux par nourrice
- 15 jours en case d'adoption avant de partir au pâturage
- Sevrage à l'automne avant le retour en bâtiment
- Les nourrices partent en tarissement et à l'engraissement jusqu'à la réforme

• **Après le sevrage** : 1^{er} hiver en bâtiment (mélange dans les lots d'âge). A partir de 2 ans séparation par sexe.

• **Engraissement** : démarre soit au printemps (mars) soit à l'automne (sept) ; pour un abattage en juin ou décembre. Âge moyen à l'abattage, 30 à 36 mois. Ration d'engraissement en bâtiment : ensilage d'herbe + ensilage de maïs + mélange céréalier.



Informations techniques Lot Printemps 2023 : 9 animaux, 5 sous nourrices, 4 au seau

Adoption

- 5 veaux sous nourrice avec en moyenne 2 veaux par nourrice
- Temps d'adoption moyen : 15 jours
- Origine des nourrices : fin de lactation
- 4 veaux au seau : 2* 2,5 L jusqu'à 6 semaines ; puis 5 L en 1 repas jusqu'à la semaine 12
- Introduction des concentrés en semaine 9, jusqu'à 2 kg/jour en semaine 13
- Sevrage progressive semaine 14

Différentes phases d'alimentation

1^{er} hiver : foin + ensilage d'herbe; 2,5 kg de concentré (VL16) par jour avant la mise à l'herbe

2^{ème} hiver : foin + ensilage d'herbe, pas de retour en bâtiment

Conduite sanitaire

Pas d'antiparasitaire. Quelques tiques, seau à l'ail.

Castration et écornage

Pour les 2 conduites au seau et sous nourrice, la castration et écornage se font sous anesthésiant et anti-inflammatoire local. Castration à l'élastique et écornage au brûleur à gaz.

Les phases clés pour la conduite d'un lot

Pour tous les lots (phase lactée et phase sevrage) : 1 an

Les + et les – de ce lot/système



• **Hétérogénéité des croissances des veaux.** Les plus lents sont élevés jusqu'à 3 ans avant d'être valorisés en boeuf. «Le choix de valoriser l'ensemble des veaux génère cette hétérogénéité, il y a du bon et du moins bon. On fait avec»



• **Valorisation des surfaces productives** : cet atelier de veaux et de génisses est conduit comme un vrai atelier à part entière



Contact

CAB | Anne UZUREAU
cab productions@biopaysdelaloire.fr
06 24 53 79 69
www.biopaysdelaloire.fr

